Diaspora
Burundaise
de Belgique
DBB
Une solidanté éfficace

Bruxelles, le 30/10/2013

A Son Excellence, Monsieur le Président de la République du Burundi avec les assurances de notre plus haute considération,

à Bujumbura

Transmis copie pour information à :

- L'honorable Président de l'Assemblée Nationale avec les assurances de

notre très haute considération,

- L'honorable Président du Sénat avec les assurances de notre très haute

considération,

Son Excellence Monsieur le Premier Vice-Président de la République

du Burundi avec les assurances de notre très haute considération,

- Son Excellence Monsieur le Deuxième Vice-Président de la République

du Burundi avec les assurances de notre très haute considération,

à Bujumbura

- Monsieur Didier Reynders, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires

étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes avec

les assurances de notre très haute considération,

à Bruxelles

concerne : Conseils, ne modifiez pas la constitution pour vous représenter aux élections présidentielles de 2015.

Excellence Monsieur le Président de la République,

La Diaspora Burundaise de Belgique, DBB en sigle, est une ASBL de droit belge qui regroupe des Burundais, des

Belgo-burundais et des amis du Burundi. Elle vise la promotion et le développement culturel, social et économique des

Burundais vivant en Belgique ainsi que la contribution à la reconstruction et au développement du Burundi. Elle a été

créée il y a exactement une année et elle est structurée en huit sections : Anvers, Bruxelles, Brabant Wallon, Brabant

Flamand, Hainaut, Liège, Namur, Flandre Orientale et Occidentale.

Depuis son lancement, le 27 Octobre 2012, les membres de la DBB-ASBL suivent au jour le jour l'évolution de la

situation politique, économique et sociale du Burundi.

Après maintes sages réflexions, nous avons décidé de sortir du silence pour vous adresser, Excellence, un cri d'alarme

car la paix, la gouvernance démocratique, l'état de droit, la réconciliation nationale, la reconstruction et le développement

du Burundi risquent d'être hypothéqués par vos choix politiques de modifier la constitution dans le seul but de vous

présenter aux élections présidentielles de 2015 après vos deux mandats accordés par la constitution en vigueur.

Nous sommes au courant que la constitution et le code électoral ont été analysés par votre gouvernement. Ils seront

amendés par le parlement avant leur promulgation par vous-même, Excellence, Monsieur le Président. La constitution

qui a été approuvée par le Conseil des Ministres viole l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi, ne

respecte pas les normes internationales dont la charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance

que le Burundi a bien signée.

Vous le savez très bien, Excellence Monsieur le Président, que le chapitre VIII de la dite charte accorde au Conseil de

Paix et de Sécurité de l'Union Africaine le pouvoir d'imposer certaines sanctions en cas de « tout amendement ou toute

révision des constitutions ou des instruments juridiques qui porte atteinte aux principes de l'alternance

démocratique ».

Par ailleurs, l'accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi, la constitution actuelle ont été négociés et

accouchés dans la douleur, dans un bain de sang doublé des sanctions économiques qui ont mis l'économie burundaise

à terre. Et c'est l'accord d'Arusha et la constitution en vigueur qui ont ramené la paix au Burundi et qui ont permis au

parti CNDD-FDD d'accéder au pouvoir.

La majorité actuelle au pouvoir au Burundi est issue des élections de 2010, un scrutin sans aucune compétition

démocratique et largement contesté. En conséquence, cette majorité seule n'a aucune crédibilité de modifier ou de

réviser une loi importante élaborée dans le strict respect de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation.

Le Burundi a besoin d'une constitution républicaine, non taillée sur mesure, qui respecte le précieux Accord d'Arusha

pour la Paix et la Réconciliation, les normes internationales et qui garantit clairement une alternance démocratique après

au maximum deux mandats de 5 ans chacun.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, Excellence Monsieur le Président, nous vous conseillons vivement de ne

pas modifier la constitution pour briguer un troisième mandat. Si la nécessité s'impose de modifier quelques articles,

nous vous prions, Excellence, de lancer un débat ouvert à toutes les forces vives de la Nation sur les principes et les

modalités de révision uniquement de ces articles qui seraient en contradiction avec le code électoral.

Excellence, Monsieur le Président, donnez la chance à l'alternance démocratique, à la paix, à la réconciliation nationale

et au développement du Burundi en vous retirant du pouvoir à la fin de votre deuxième mandat. Vous aurez ainsi rendu

un grand service à tous les Burundais et à toute l'Afrique. Vous aurez accepté une alternance historique au Burundi, qui

encouragera les bailleurs et les pays amis à financer un programme de développement, un plan Marshall dont le Burundi

a tant besoin.

Si le Burundi a été un modèle pour le monde entier dans la résolution pacifique de la crise qui l'a secouée, il devrait

continuer sur sa lancée en devenant un des rares pays africains qui assure une alternance démocratique pacifique sans

heurts. C'est seulement de cette manière que vous terminerez honorablement vos deux mandats et vous serez gravé

dans le concert des nations. Vous en sortirez honoré et renforcé.

Par contre, si vous modifiez la constitution en solo pour rester au pouvoir pendant x années, les Burundais se

retrouveront dans une situation très difficile, peu confortable et la Nation Burundaise en subira des conséquences

dramatiques. Ceux qui vous poussent ou vous conseillent de forger d'autres mandats veulent bien en tirer leur propre

profit au grand mépris de l'intérêt général. Ceux-là même qui vous poussent et promettent de vous soutenir dans cette

révision de la constitution seront les premiers à s'éclipser durant les moments difficiles.

Au nom des membres de la DBB-ASBL et de la majorité silencieuse burundaise, nous vous exhortons, Excellence,

d'être sensible aux cris du peuple dont vous présidez les destinées, de surseoir à une telle démarche de révision en

solo de la constitution et de vous retirer de la course aux élections présidentielles de 2015.

En attente de votre geste fort et votre message à la Nation, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Président

de la République, l'assurance de notre très haute considération.

Pour la DBB-ASBL,

Ntibashirakandi Libérat, Président

Manirambona Boniface, Vice-Président

Bakunda Athanase, membre du Conseil d'Administration et responsable de la DBB-Wallonie

Habarugira Dieudonné, membre du Conseil d'Administration et responsable de la DBB-Flandre

Ninteretse Ernerst, membre du Conseil d'Administration et responsable de la DBB-Bruxelles.

CPI à :

- Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies
- Monsieur l'Ambassadeur (tous)
- Les Représentants des partis politiques (tous)
- Les Représentants des confessions religieuses (tous)